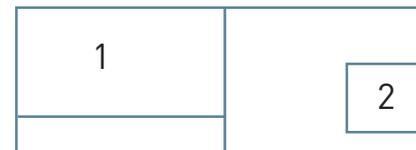
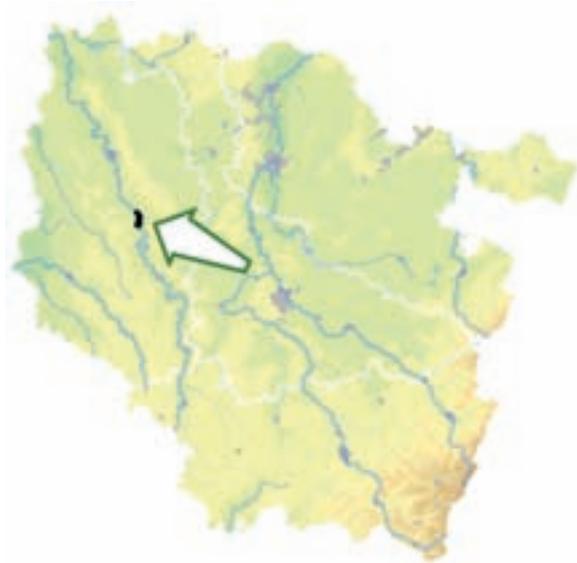




1 La Prêle © FRANÇOIS SCHWAAB
2 La Meuse à Mezay © MARTINE SCHWAAB





La Meuse et ses annexes hydrauliques



Superficie : 582 ha
Département : Meuse
Maître d'ouvrage : PNRL
Opérateur : PNRL

Où le TGV rencontre la Loche d'étang

Le site « La Meuse et ses annexes hydrauliques » est installé dans le lit majeur du fleuve, dans un secteur où celui-ci accueille de nombreux cours d'eau secondaires, comme la Petite Meuse, la Prêle, la Sancière et la Lochère, ainsi que des annexes hydrauliques diversifiées. Ce réseau compose un ensemble hydrographique complexe, associant des habitats de cours d'eau planitiaires* (*Habitat 3260*) avec leurs bordures de bancs de graviers (*Habitat 3270*), à d'autres habitats de mares ou « noues* » à eau stagnante (*Habitat 3150*). L'ensemble présente une grande richesse piscicole.

Dans ce vaste cirque naturel, les prairies inondables de la Meuse constituent incontestablement un superbe complexe de prairies alluviales*. Les prairies mésophiles* à Colchique d'automne (*Habitat 6510*) occupent les secteurs les moins fréquemment inondés. Les prairies méso-hygrophiles* et hygrophiles* se développent dans les dépressions humides et l'arrêt de leur fauche conduit à des mégaphorbiaies* luxuriantes à Reine des prés et Angélique sauvage (*Habitat 6430*).

Imbriqués dans les prairies, au gré du réseau hydrographique, la vallée présente d'autres habitats humides qui offrent également une très forte valeur environnementale : des roselières, des ripisylves* correspondant à des saulaies arborescentes* à Saule blanc (*Habitat prioritaire 91E0-1*) et des reliques de la forêt alluviale* originelle.

La Prêle et les noues* périphériques, sont caractérisées par un faible courant d'eau, un colmatage vaseux atteignant 70 cm de profondeur ainsi qu'une végétation aquatique et amphibie développée.

Jusqu'à 25 espèces de poissons ont été recensées dans le site, dont cinq espèces inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » : la Bouvière, le Chabot, la Lamproie de Planer, la Loche de rivière et la discrète Loche d'étang, dont la population est considérée comme l'une des plus importantes de France. Depuis 1993, ce poisson, protégé et menacé d'extinction sur le territoire national, n'a été inventorié que sur une vingtaine de communes.

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « La Meuse et ses annexes hydrauliques » est installé dans la vallée de la Meuse, entre les communes de Maizey et de Lacroix-sur-Meuse.

En 2003, lors des études préalables aux travaux de construction du viaduc « Meuse » de la « Ligne à Grande Vitesse Est Européenne », l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) a découvert, au cours d'une pêche électrique de sauvegarde, une importante population de Loches d'étang. Dès lors, en partenariat avec Réseau Ferré de France, l'ONEMA a mis en place un suivi biologique de cette population qui a permis de révéler une densité d'individus sur le site allant jusqu'à 200 pour 100 m². En 2005, la population totale de Loches d'étang du site a été estimée aux alentours de 10 000 individus.

En 2006, des mesures de compensation des impacts environnementaux du projet TGV Est ont été mises en œuvre par Réseau Ferré de France. Ainsi, trois annexes hydrauliques de la Prêle ont été restaurées et des pêches à l'électricité ont montré leur rôle important pour la reproduction des Loches d'étang de la Prêle.

Néanmoins, malgré les efforts entrepris, il semble que les travaux de construction de la ligne ont été dommageables à l'espèce dont les effectifs connaissent actuellement une régression drastique.

La conservation de la Loche d'étang et, plus largement, de l'intégralité de la richesse piscicole du site implique la préservation de l'équilibre hydro-sédimentaire du réseau hydrographique. La gestion conservatoire impose notamment l'absence d'interventions hydrauliques lourdes, comme le curage, la rectification, l'enrochement et le remblaiement, ainsi que le maintien des herbiers* aquatiques, des ceintures hélophytiques*, mais également des prairies avec la protection des berges contre le piétinement du bétail.

Habitats représentés dans ce site

3150	3260	3270	6430	6510	91E0
------	------	------	------	------	------

Espèces représentées dans ce site

1044	1096	1134	1145	1149	1163
------	------	------	------	------	------

Documentation CSP - MOUGENEZ S. (2005 & 2006) CSP - STORCK F. & MOUGENEZ S. (2004)

